

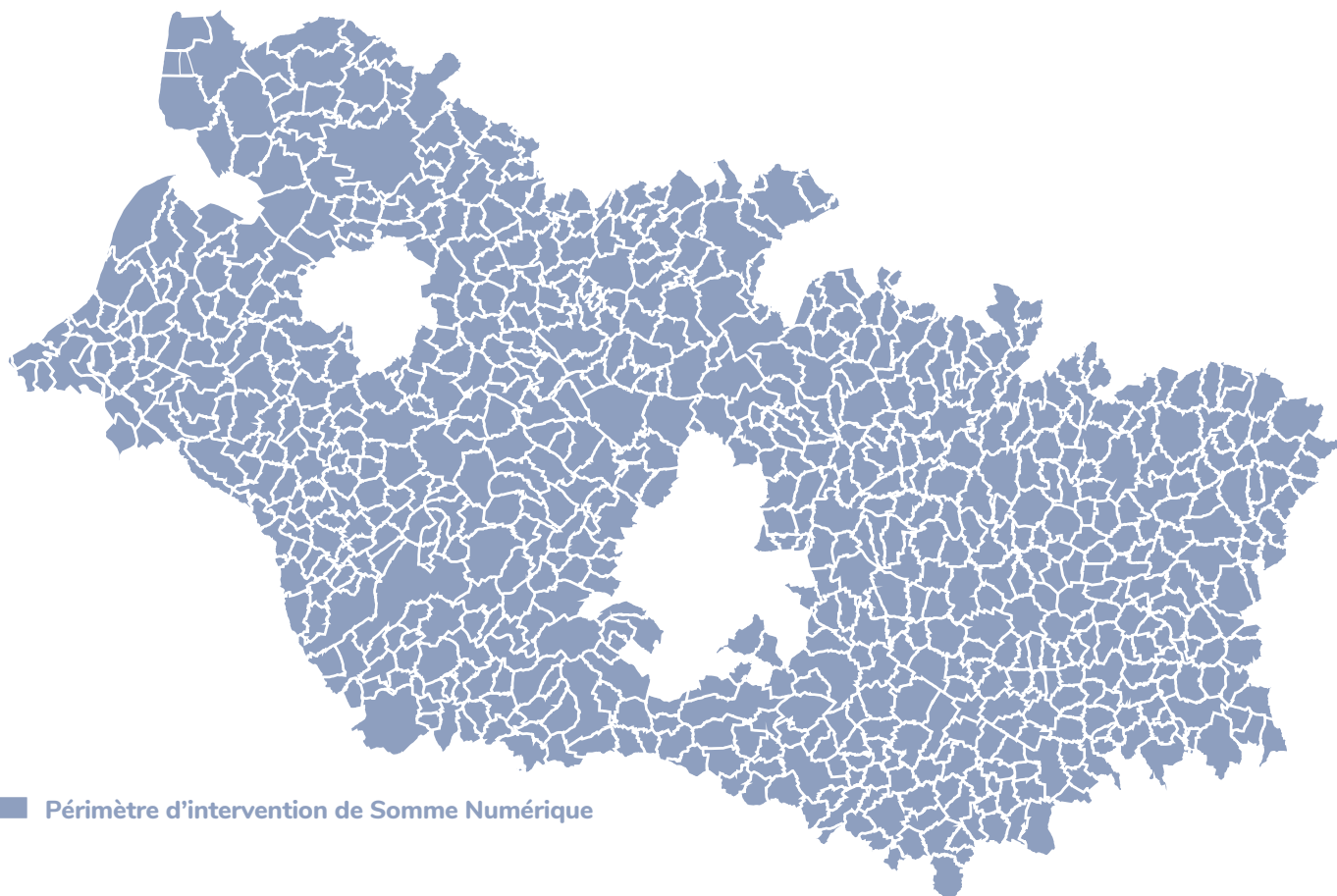


Notice : Aménageur, promoteur et petits collectifs

RACCORDEMENT A LA FIBRE OPTIQUE ?

Faites le choix d'un interlocuteur unique et privilégié pour tous vos travaux d'aménagements numériques !

Somme Numérique est le syndicat mixte d'aménagement numérique chargé du déploiement de la fibre optique pour les communes du département de la Somme (hors zone AMII) et les communes Seino-marines rattachées au territoire des Villes Soeurs.



Vous êtes un professionnel ou une collectivité ?

Vous avez un projet de constructions de lotissement, d'immeuble, d'aménagement de ZAC ou de réhabilitation de collectifs dans la Somme?

Contactez-nous : amenagement.fibre@sommenumerique.fr

Somme Numérique vous accompagne pour vos travaux d'aménagements numériques !

Cadre réglementaire

Conformément à l'article R113-3 à 5 du code de la construction et de l'habitation, l'installation de la fibre optique est obligatoire pour toute nouvelle construction dont la délivrance de permis de construire est postérieure au 1er juillet 2016 pour les locaux à usage de logement.

Dans ce cadre et afin de répondre à cette obligation légale, nous vous invitons à contacter Somme Numérique, le plus tôt possible (AVP, dépôt du PA) pour tout nouveau programme, projet de constructions de lotissements, d'immeubles ou de réhabilitation, afin d'effectuer une étude d'impact et réaliser votre demande adduction au réseau.

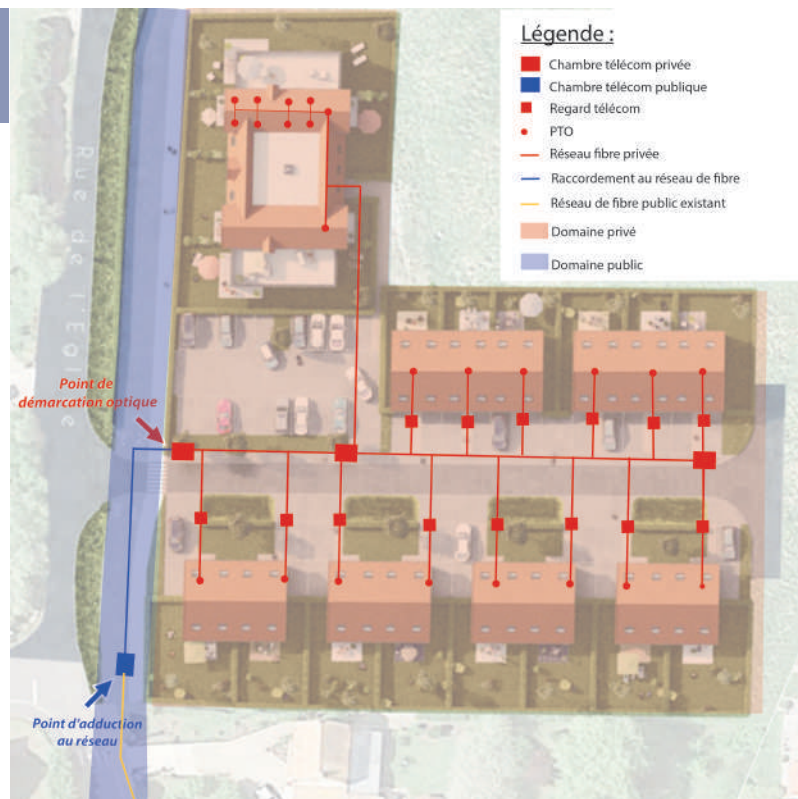
Pour toutes nouvelles constructions ou réhabilitation / rénovation nécessitant la réalisation d'infrastructures complémentaires, vous aurez en charge les :

- Travaux de pose de chambres, de fourreaux télécom et de pré-fibrage en propriété privé jusqu'au point de démarcation optique. Ces travaux peuvent être réalisés par l'entreprise de votre choix ou Somme Numérique.
- Travaux d'adduction au réseau de fibre optique sur le domaine public dans la zone dite de «droit du terrain» jusqu'au point d'adduction au réseau. Pour réaliser ces travaux et bénéficier d'un raccordement au réseau de fibre publique, vous devez contacter Somme Numérique.

Une offre clé en main !

Cette offre complète comprend :

- Le déplacement d'un chargé d'étude : réunion concessionnaire, suivi chantier, recette.
- La recette de conformité des infrastructure télécom
- La réalisation de l'étude de pré-fibrage
- La réalisation des travaux de pré-fibrage
- Le raccordement du lotissement.
- Le câblage des parties communes
- La réalisation de test optiques
- La mise à jour de la base de données pour rendre les prises éligibles à la fibre optique
- La remise d'un dossier immeuble complet de l'intervention



Somme Numérique pour vos travaux de préfibrage c'est :

- La garantie d'un réseau de fibre optique conforme
- Des délais de livraison optimisés
- Un interlocuteur unique pour un accompagnement privilégié

Contactez-nous : amenagement.fibre@sommenumerique.fr